



FNAMS

Trèfle violet porte-graine (stage 4 mois)

Recherche de solutions de lutte contre le principal ravageur séminivore du trèfle-violet, dans un contexte de retrait des solutions à base de néonicotinoïdes



ORGANISME

Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (www.fnams.fr)

La FNAMS met au point les références techniques de multiplication des semences sur ses 7 stations expérimentales.

RESPONSABLE ET CONTACT

Agathe JOFFRE (Ingénieur régional FNAMS)

Maison de l'Agriculture - 2701 Route d'Orléans - 18230 Saint Doulchard

Tél. : 02.48.23.04.83 – e-mail : agathe.joffre@fnams.fr

PROFIL RECHERCHÉ

BTS / DUT / Licence Pro/ M1, motivé par une activité de terrain.

Capacité d'observation, autonomie de travail, esprit d'initiative

DUREE

4 mois (mai à août)

THEME DU STAGE

L'apion (*Protapion trifolii* - coléoptère) est le principal ravageur séminivore du trèfle violet porte-graine, pouvant engendrer des dégâts larvaires très importants et préjudiciables à la production de semences (jusqu'à 70% de perte de rendement, en moyenne 40% en l'absence de protection insecticide).

Jusqu'en 2018, les principaux insecticides permettant de lutter contre ce ravageur étaient de la famille des néonicotinoïdes. Suite à l'interdiction de leur utilisation le 1^{er} septembre 2018 et il n'existe pas ou peu d'alternatives chimiques à l'heure actuelle. Des solutions de biocontrôle sont testées depuis 2 ans, les essais nécessitent d'être poursuivis également. Le stage consistera à suivre un essai insecticide mis en place en station, où des solutions chimiques et de biocontrôle seront évaluées (aucune application phytosanitaire réalisée par le stagiaire, elles seront réalisées par le personnel technique de la FNAMS uniquement).

Encadré par le personnel du service technique de la FNAMS, le stagiaire se verra notamment confier :

- le suivi et les observations sur la culture (suivi des stades, observations de ravageurs / suivi des populations / réalisation de prélèvements, récolte)
- la saisie et l'analyse des résultats de l'étude
- participera aux travaux d'expérimentation concernant d'autres essais sur la station, notamment en protéagineux (pois/féverole), céréales (blé tendre, triticales, blé dur), potagères (lentille, coriandre, pois chiche) ou fourragères (luzerne/trèfles/ray-grass) porte-graine.

LIEU DE STAGE

L'étude sera basée sur la station d'expérimentation de Saint-Michel-de-Volangis (12km de Bourges).

CONDITIONS PRATIQUES

Indemnité mensuelle (environ 550€) + indemnité logement (100€/mois) + tickets restaurant

Permis B et véhicule personnel indispensables